FH/EDL. 9981

**CIRCULATION**

**Rue Jean Mermoz**

Afin d’assurer la sécurité de tous les usagers de la route, la circulation sera alternée **rue Jean Mermoz**, le 8 mars de 7h30 à 17h30.

La vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h.

Le stationnement sera interdit.

Merci de votre vigilance et de votre compréhension.